

COMMISSION D'ARBITRAGE DU PAS-DE-CALAIS

Compte rendu de la Commission Départementale d'arbitrage 2020-2021

Nous avons commencé la rentrée au mois de septembre avec le stage départemental mais la suite malheureusement vous la connaissez, nous n'avons pas pu honorer les championnats.

Certains arbitres internationaux et nationaux ainsi que des commissaires sportifs ont pu participer à quelques « Tests matches » organisés par la Ligue ou par la Fédération.

Nous espérons de nous retrouver à la rentrée prochaine.

Les membres de la Commission :

Responsable élu de la Commission : Jean-Louis Preslier (Arbitre International)

Formatrice départementale : Corinne Vétu (Arbitre National)

Adjoint : Bruno Dubois (Arbitre National)

Membre : Geoffrey Miont (Arbitre Continental)

Responsable des Jeunes Officiels : Marie Trepinski (Arbitre National)

Membre : Jean-François Delpouve (Arbitre National)

Responsable en charge des Commissaires Sportifs : Stéphanie Denvers (Commissaire Sportive National)

Membre : Adjoint, Magdalena Herbaux (Commissaire Sportive National)

Membre : Adjoint, Stéphane Verlenne (Commissaire Sportif National)

Responsable en charge du Ju-Jitsu et Ne-Waza : Franck Canivet (Arbitre National)

Les missions de la Commission

- La commission départementale d'arbitrage a pour vocation de former les arbitres départementaux ainsi que les commissaires sportifs et de détecter de futurs stagiaires.
- De continuer avoir une qualité d'arbitrage qui est maintenant bien identifié sur le plan national.
- Développer le secteur Jeunes Officiels.
- Être en lien avec la commission régionale d'arbitrage afin de positionner de futurs arbitres potentiels et des commissaires sportifs pour le titre Régional.

Enfin, félicitation à notre Matthieu Bataille arbitre International qui officiera au Championnat du Monde au mois de Juin et au Jeux Olympique de Tokyo au mois de Juillet. C'est une chance pour notre département d'être représenté à ce niveau.



Jean-Louis Preslier
Responsable de la Commission d'Arbitrage